

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2021-2022
PROCES-VERBAL

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATIION à la sixième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : Virtuel

DATE : Le mardi 29 mars 2022

HEURE : De 19h à 21h30

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) **(2 min)**
Présences :
Luc Claude
Robert Desalliers
Samia Bejaoui
Soleidad Neira
Katerine Tremblay
Rebecca Li
Émilie Bélanger
Claudie Lévesque
Sandra Pinzon
Amélie Whoerling
Béatrice Rico
Danya Vidal
Marie Paulin
Sophie Traversy
Pascal Cyr
Marwa Amhed
Nicole Mc Adoo
Marième Ndiaye membre du public
Leila Assadi

Mme Tremblay sera la secrétaire pour la réunion
Mme Pinzon fera la gardienne du temps
 2. Mot de bienvenue **(2 min)**
M. Monge souhaite la bienvenue.
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour **(5 min)**
Ordre du jour lu. Mme Lévesque propose d'ajouter le point sur critère de sélection de la direction après le point 15.
Mme Lévesque propose l'ordre du jour. Appuyé par Mme Ahmed.
 4. Période réservée au public **(10 min)**
Mme Ndiaye a une question en lien avec la relocalisation : est ce que le service de cantine sera encore disponible ?
M. Claude : Il y a une cafétéria au pavillon Prud'homme. On s'attend à ce que notre service de cafétéria y soit reconduit.
 5. Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 24 février et suivis **(15 min)**
Aucun changement à apporter
M. Desalliers propose l'adoption du procès-verbal et Mme Bélanger l'appuie.
 6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt **(2 min)**
Aucun conflit d'intérêt noté
 7. Conseil étudiant **(15 min)**
Rebecca Li indique que le conseil étudiant organise la semaine interculturelle. Elle remercie la direction pour sa générosité au niveau du budget. Les étudiants ont apprécié la tire d'érable.
Le directeur félicite et remercie le conseil étudiant pour leurs efforts.
Mme Paulin indique que les enseignants apprécient grandement cette semaine également.
 8. Fondation et OPP **(10 min)**
M. Claude indique qu'il n'y a pas eu de rencontre de l'OPP ni de suivis de la part de la Fondation,
- DÉCISION**
9. Activités éducatives, culturelles ou sportives **(2 min)**
 - 9.1 Service de garde : M. Désalliers indique qu'il y a aucune nouvelle information à transmettre aujourd'hui.

9.2 ÉIM primaire : Sorties 4^e année

M. Claude indique qu'il y a 2 sorties culturelles prévues en 4^e année. Elles seront payées par le budget de l'école, il s'agit d'une sortie au Centre des sciences et au Château Ramzay. Coût total 15\$ par étudiant pour les 2 sorties. Le CÉ doit approuver que les élèves quittent le terrain de l'école pour y participer.

Mme Lévesque propose. Mme Vidal appuie.

9.3 ÉIM secondaire : Sortie Marche Monde

Aura lieu le 6 mai. Chapeauté par Oxfam Québec. Vente des produits du magasin du monde. 10-15 élèves participent à la sortie. Les élèves partiront de l'école et y reviendront au cours de la journée.

M. Desalliers propose et Mme Ahmed appuie

10. Levées de fonds (10 min)

10.1 L'ÉIM-Primaire

Aucune prévue.

10.2 L'ÉIM-Secondaire :

Projet d'engagement communautaire

Les informations seront envoyées par courriel pour approbation, une fois les informations recueillies par M. Claude.

11. Approbation de l'utilisation des locaux de (2 min) :

11.1 L'ÉIM-Primaire

Aucune demande

11.2 L'ÉIM-Secondaire

Aucune demande

12. Processus d'admission primaire et secondaire 2023-2024 (20 min)

M. Claude explique que ces processus doivent être approuvés par le CÉ et ensuite envoyé au CCSDM. Des réajustements ont dû avoir lieu l'an dernier à cause de la pandémie. Un retour à la normale l'an prochain est planifié. Donc il y a des possibilités d'examen en personne au primaire et examen au secondaire (en personne ou peut être virtuel)

Mme Lévesque indique qu'il avait été prévu de demander le feedback aux enseignants sur les cohortes recrutées au cours des deux dernières années.

M. Claude dit que les enseignants ont été consultés pour le document. Cependant, pour le moment il n'y a pas de données sur les résultats des élèves qui n'ont pas eu d'examens. Il y aura un meilleur portrait dans le futur.

M. Claude présente le document pour le PRIMAIRE :

Nouveauté : limiter le nombre de candidats invités à l'examen (passé de 200 à 100). Par contre les fratries seraient admises sans passer l'examen.

M. Monge demande quel est l'examen pour la maternelle:

Réponse de Mme Vidal : il s'agit de la capacité à suivre des consignes logico-mathématiques.

M. Claude indique que c'est l'école qui assume les coûts de l'examen et donc on doit limiter le nombre de personnes admissibles à l'examen. Aussi, puisque la fratrie est automatiquement acceptée, il y a moins de places à combler. Donc avec 100 candidats, on peut trouver suffisamment d'élèves pour combler les places disponibles. La dernière fois la CSSDM a demandé que nous acceptions plus d'enfants à l'examen et ont dit qu'ils rembourseraient le montant. Pour le moment nous n'avons pas reçu ce montant

Mme Bejaoui demande si le critère d'avoir fréquenté une école internationale est nouveau. M. Claude indique que cela est resté le même depuis plusieurs années. Mme Bejaoui questionne aussi s'il est nécessaire d'écrire ce critère pour l'entrée à la maternelle, vu la provenance des élèves.

M. Claude explique que oui car d'autres écoles ont des prématernelles IB.

Mme Tremblay demande si la note de passage à 70% risque de placer les enfants en échec.

M. Claude; la CSSDM demande de maximiser les chances d'accès aux écoles aux enfants. Il y a eu beaucoup d'évolution pour les services professionnels afin d'améliorer les ressources de support. Le ministère donne plus de budget pour les services professionnels.

Mme Lévesque : Indique qu'il y a beaucoup de demande pour protéger l'école publique à la CSSDM. Il y a eu dans le passé des pressions pour ouvrir le programme. Autour de 2019, il a été étudié quel était le seuil minimal pour une réussite. Ce seuil a été établi à 70%. Des budgets ont en même temps été débloqués pour du soutien supplémentaire et ont continuellement augmentés depuis.

M. Claude ajoute que l'école a de l'aide à temps partiel d'une psychoéducatrice, d'un éducateur spécialisé et d'une orthopédagogue.

Mme Lévesque indique qu'en septembre 2019 le CSSDM a demandé à l'école de prendre 200 élèves au lieu de 100. Ils ont promis de rembourser la moitié du montant.

M. Claude ajoute qu'il avait à l'époque convenu avec la CSSDM de prendre tous les dossiers d'admission et tirage au sort par la suite.

Montant autour de 10 000\$ par an.

Mme Lévesque propose d'avoir les informations afin de réclamer le montant à la CSSDM.

M. Claude propose de sortir les coûts financiers engendrés dans les 3 dernières années pour 2019 au primaire et pour 2019-2020 et 2021 au secondaire et les donner au CÉ lors des prochaines rencontres.

M. Claude précise que par le passé les parents payaient donc il n'était pas requis de limiter le nombre de participants. Maintenant que ce n'est pas possible de charger aux parents, il est important de limiter le nombre de candidats compte tenu des impacts financiers.

Mme Bélanger : En accord avec Mme Lévesque pour faire les démarches pour demander un remboursement. Heureuse que critère de fratrie sans examen. Entre dans les valeurs de l'École. Propose d'ajouter sur la feuille dans la section pour l'entrée à la maternelle à l'étape 4 : ajouter le mot places après 100.

Le CÉ est prêt à engager une action pour récupérer les sommes dues à l'école par la CSSDM

Mme Bélanger propose l'adoption du document sur les processus d'admission du primaire. M. Cyr appui la proposition.

SECONDAIRE :

M. Claude explique qu'il y a en moyenne entre 70 et 80 places pour les candidats qui passent l'examen

Pas de priorité en secondaire 1 pour les élèves qui proviennent d'une autre école internationale. Cette décision a été prise due à une volonté du centre de service pour encourager la rétention dans les projets IB des autres écoles. La priorisation est toutefois possible en secondaire 2 et 3.

M. Claude ajoute que suite à une consultation avec équipe école, les enseignants proposent d'ajouter un élément à l'admission de l'élève pour refléter sa motivation. Ce serait à compléter par école d'origine. Ceci sera expliqué ultérieurement par Mme Paulin.

M Claude indique qu'il y a 50 places par niveau à l'examen en secondaire 2 et 3

En secondaire 4 et 5 : il n'y a pas d'examen. La sélection se fait par l'étude du dossier. Il n'y a souvent pas de places.

M. Monge : pourquoi le critère a été augmenté de 70 à 75%.

M. Claude indique que c'est à la demande des enseignants.

Mme Paulin indique que les enseignants notent que plus d'élèves ont de la difficulté à suivre en classe. En augmentant le seuil, la prémisses est que cela aidera à avoir des élèves plus solides.

M Monge demande s'il a été vérifié si les élèves en difficulté sont bien ceux qui ont eu des résultats entre 70 et 75%.

Mme Paulin dit que non.

Questionnaire de motivation : Mme Paulin indique que les enseignants notent qu'une partie des élèves admis en secondaire 2 et 3, ont de la difficulté à suivre l'enseignement. Aussi, ils ont une moins bonne compréhension de ce qu'est une école internationale. Il a donc été proposé de faire remplir un questionnaire « Form Google » par l'enseignant de l'école d'origine. Les sujets seraient liés aux caractéristiques du profil de l'apprenant. Elle explique que l'enseignant de l'élève pourra très bien le compléter.

Mme Rico indique qu'il y a une baisse nette des moyennes des élèves depuis le changement de critère de sélection.

M. Monge : comment expliquer que malgré des bons bulletins les élèves ont tant de difficulté?

Mme Paulin : dit que 70% est fragile pour un élève. Elle souhaite que l'enfant ait du succès.

Mme Rico : il y a des élèves très malheureux car c'est un milieu compétitif. L'élève doit avoir une volonté de bien réussir. La question de l'attitude est très importante.

Mme Ahmed : l'an dernier a assisté à une rencontre où il aurait été dit que le critère du territoire de l'école n'est plus un critère de sélection. Est-ce le cas?

M Claude : école dessert l'ensemble du territoire de la CSSDM. L'adresse domiciliaire doit être sur le territoire.

Mme Lévesque précise qu'actuellement sur le site web, il est écrit que la pige est pour les résultats plus grand que 75%. Elle est d'accord que le critère passe de 70 à 75%, pour aider les élèves à soutenir le rythme et est d'accord que l'examen reste en virtuel.

M. Claude indique que l'examen en ligne est le même niveau de difficulté que celui en présentiel.

Rebecca précise que puisque le critère de sélection de 70% a été changé depuis 2019, le critère n'est pas valide pour justifier les échecs pour les élèves du 2^e cycle.

M. Monge : d'accord que la motivation est un élément important. Comment expliquer le rang au niveau des écoles du Québec s'il y a tant d'échec et de difficultés? Les élèves du primaire sont admis automatiquement dont certains n'ont pas 70%. Comment ce fait-il que ce n'est pas un problème?

M. Claude : l'équipe et les élèves travaillent très fort. Concernant les élèves qui arrivent du primaire, en général ils ont de bons dossiers académiques. Il arrive rarement que le dossier n'est pas adéquat. Avec l'enrichissement obligatoire au secondaire, le rythme est de beaucoup plus accéléré.

Mme Tremblay : Est-ce qui a été pensé de faire passer un questionnaire de motivation directement à l'élève au lieu de le faire compléter par l'enseignant?

Mme Paulin : Cela n'est pas ce qui a été proposé.

Mme Paulin indique que les enseignants notent que le niveau a énormément baissé. Cela cause des problèmes dans les classes. Les enseignants trouvent cela difficile. Elle indique que dans d'autres écoles, on demande 80% de bulletin (à l'examen?). Elle est d'accord pour augmenter le niveau afin de permettre de poursuivre la mission.

Mme Lévesque sait que cela demande beaucoup aux enseignants.

Mme Pinzon : appui ce que les professeurs disent. D'accord pour augmenter à 75%

Mme Rico : indique qu'elle travaille à l'école depuis 1990. Ce qui a fait le plus grand impact est le type d'examen. Aussi, le niveau de stress des élèves est beaucoup plus grand. Le burn out des élèves est plus fréquent. Les demandes sont tellement grandes qu'il y a un impact sur le bien-être de l'élève. On ne pourra pas obtenir le niveau d'avant si le seuil de passation diminue.

Rebecca Li est d'accord avec Mme Rico, elle voit beaucoup le stress chez les élèves. Le burn out est présent. C'est un gros problème en ce moment.

Nicole Mc Adoo est d'accord aussi, si monter de 5 points le seuil peut éviter le stress aux élèves. Avoir des difficultés dans plusieurs matières devient trop pour les élèves.

M. Monge : croit que la baisse de niveau peut s'expliquer par autre chose comme la pandémie. Il se dit intéressé à savoir si les difficultés sont liées au changement au 70%, comparativement à d'autres causes. Est-ce qu'il y a vraiment eu une analyse afin de montrer la corrélation entre la note de sélection, le succès et le stress?

M. Claude : D'accord pour augmenter le seuil à 75%. D'accord aussi qu'il y a d'autres facteurs qui causent l'anxiété et le stress. L'aspect avec lequel il est moins confortable est le questionnaire de motivation. Il n'est pas contre l'idée mais se sent mal à l'aise si le processus n'est pas impartial. C'est beaucoup de demander à un comité de juger de la motivation d'un élève. De plus, cela sera délicat car comme établissement on ne peut pas discriminer un élève basé sur ce questionnaire ou sur l'aspect comportemental.

Mme Lévesque propose de reporter le point à la prochaine rencontre.

Mme Paulin : les enseignants voient les élèves au quotidien qui arrivent à l'école pas motivé. Il y a eu plusieurs situations particulièrement difficiles.

M. Claude : Propose de reporter le point à la prochaine rencontre. En attendant, il va valider avec le CSSDM si ce type de questionnaire de motivation est possible selon les règles.

13. Code de vie et code vestimentaire au secondaire (15 min)

M. Claude : les ajouts souhaités par l'équipe :

Page E5 : dans le cas de cours à distance. Le code de vie s'applique également.

Ajouts page E5 : énoncé en cas de doute, le personnel de l'école est le seul à interpréter le code de vie.

Appareils électroniques : ajouter les montres intelligentes

Mme Lévesque : Est-ce que le code de vie s'applique au virtuel : incluant le code vestimentaire?

M Claude parle que c'est en lien avec les comportements.

Mme Lévesque : indique ne pas être à l'aise de donner son appui si elle ne voit pas les changements écrits.

M Cyr demande s'il y a une version textuelle simple de ce code de vie. M. Claude dit que non.

Mme Paulin indique qu'il n'y a pas de version textuelle par manque de ressources pour avoir une secrétaire pour faire une autre version.

Mme Lévesque : propose d'avoir un document PDF afin qu'il soit également disponible en cas de demande d'accès.

M Claude indique que ce n'est pas facile à faire car cela demande du temps.

M. Claude propose de reporter à la prochaine rencontre ce point.

14. Code de vie au primaire (15 min)

M. Claude présente le document. Il indique qu'il a été fait par un comité créé à l'école, de concert avec les conseillers pédagogiques du CSSDM.

Code de vie axé sur les comportements attendus.

L'adoption du code de vie du primaire est proposée par Nicole Mc Adoo et appuyé par Mme Neira.

CONSULTATION/ DISCUSSION

15. Dossiers des comités (10 min)

14.1 Communications internes :

Mme Bejaoui indique qu'il y a eu deux communications des parents. M. Claude a répondu aux parents. La première était en lien avec le nouveau site pour savoir s'il y aura une cafétéria et le deuxième demandait s'il y aura des débarcadères et demandait s'il y aura du transport scolaire. La réponse est qu'il y aura des débarcadères, mais l'école n'aura pas de transport scolaire.

14.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement

Aucune nouvelle information

14.3 PTRDI :

M. Claude indique que l'école aura une latitude pour se préparer au déménagement. Il est possible d'avoir deux jours appelés jours 0 pour permettre à l'équipe de finaliser la préparation du déménagement et l'arrivée dans un nouvel établissement. Si les travaux dans l'annexe Prud'homme avancent bien et que le déménagement semble pouvoir se faire pour la rentrée 2022, la journée du 22 juin 2022 qui devait être un jour de classe sera pédagogique. Le service de garde sera offert si les familles n'ont pas le choix. La deuxième journée sera le 26 août. Donc cette première journée de classe sera une pédagogique aussi et donc le début de l'année sera le lundi suivant. Cela sera confirmé un peu plus tard selon l'évolution de la situation. Les parents seront avisés.

Mme Bélanger explique que la première rencontre pour le sous-comité du PTRDI a eu lieu le 9 mars dernier. Il a été décidé d'envoyer une lettre aux parents afin de savoir à l'avance leurs questions concernant les rénovations et la délocalisation, afin de les remettre à la CSSDM en vue de leur rencontre. La lettre a été envoyée.

Mme Bélanger ajoute qu'elle a eu une rencontre avec Mme Gray celle-ci indique l'école

- Travaille activement pour avoir le brigadier pour l'an prochain
- Ils vont commencer l'assignation des classes en fonction de la configuration de l'annexe.
- Une visite est prévue à l'annexe pour l'équipe école d'ici la fin de l'année si possible et peut-être pour les parents.
- L'école déménage avec tous les équipements et mobilier. Elle sera équipée en neuf au retour
- Des aménagements temporaires seront faits à l'annexe pour l'adapter aux enfants du primaire.
- Mme Gray va s'attaquer bientôt au dossier de la cour de l'annexe
- Pour le site Coolbrooke, le fait que ce soit un bâtiment patrimonial rend les choses plus difficiles (ex : les tableaux verts dans les classes ne peuvent pas être enlevés)
- Mme Gray avait des bons mots pour l'équipe qui planifie les travaux.
- Avec les nouveaux équipements à ajouter dans l'école, on risque de perdre certaines espaces.
- Les enseignants ont été consultés et des recommandations ont été faites par ceux-ci.

Le sous-comité PTRDI doit donner un rapport écrit d'ici la fin avril. Le CÉ aimerait avoir ce que les professeurs ont demandés

M. Claude : Bon résumé de Mme Bélanger. Aussi, il y a des consultations auprès des élèves en ce moment. Il y a beaucoup de choses qui ne peuvent pas être touchées à cause du mandat patrimonial. C'est un défi de créer de nouveaux espaces tout en enlevant de la place pour laisser la place aux machineries.

Mme Bélanger indique que la prochaine rencontre du sous-comité PTRDI est le 12 avril.

Le sous-comité préparera le dossier et le présenteront le 27 avril au prochain CÉ.

M Claude : précise qu'il n'y a pas encore de date de la CSSDM pour la rencontre avec les parents.

Le brigadier comme tel ne viendra pas, mais il y aura probablement plusieurs brigadiers.

La cour d'école est encore un enjeu. À suivre.

Nicole Mc Adoo: il y a plusieurs éléments de l'école faits par les élèves (ex : murale). Est-ce que ceux-ci peuvent être conservés et remis dans l'école après les rénovations?

M. Claude dit que c'est un bon point à entendre.

INFORMATION

16. Critère de sélection de la direction :

Aucun nouveau commentaire de la part des membres du CÉ.

Mme Levesque propose que le même document que l'an dernier soit envoyé

Mme Vidal appuie

17. Projet éducatif (5 min)

Reporté à la prochaine rencontre

M. Monge demande si le projet éducatif peut nous être envoyé. Le site web n'est pas à jour.

Mme Bejaoui déplore que Mme Gray ne soit plus présente aux rencontres du CÉ

M. Claude: la présence des directions adjointes est facultative. Mme Christine Clough assure le remplacement à la direction adjointe au secondaire et Mme Gray au primaire.

18. Comité de quartier (10 min)

M. Claude indique qu'il n'y a pas de nouvelles du comité de quartier

19. Comité des usagers du service de garde (5 min)

M. Claude indique qu'il n'y a pas eu de rencontres.

20. Comité de parents CSSDM (10 min)

Mme Bélanger est allée à la dernière rencontre.

Il y a eu une question en lien avec les 3 bulletins par année. Il s'agit d'une décision du ministre. Cela n'a pas encore été statué.

Frais chargés aux parents pour SDG : il y aura des changements sous peu

Programme hors-piste : pour aider le stress et l'anxiété. Mme Bélanger trouve cela très intéressant. Peut s'informer auprès d'Isabelle Gélinas.

Reconduction du projet particulier de chaque école : a été fait rapidement.

Bulletin d'information du Ministère de l'éducation sur le projet éducatif : Mme Belanger l'enverra à M Claude.

21. Vie de l'école (5 min) :

- Bal des finissants : M. Claude indique que c'est confirmé qu'il y aura un bal de finissant, une collation des grades, des journées vertes au secondaire et des fêtes de fin d'année.

- Portrait de clientèle : M. Claude indique que c'est toujours le même nombre d'élèves. Le portrait est assez stable. Il faut maintenant finaliser les choix de cours au secondaire. Le point sera présenté à la prochaine rencontre.

Aucun ajout de la part des enseignants

VARIA (5 min)

22. Correspondance :

Mme Belanger demande à Mme Bejaoui de lui transmettre les courriels en lien avec le PTRDI.

23. Date de la prochaine rencontre : 27 avril 2022

24. Levée de la séance à 22 :00